RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.F Publicité
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 112 bis Chemin des Vignes
31220 CAZERES

824 815 666 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente et un décembre,
A dix-huit heures,

Madame Audrey LOYER, demeurant [redacted] Associée unique et présidente de la société A.F Publicité, a pris les décisions suivantes relatives :

- Au transfert du siège social,
- À la modification corrélative de l'article 4 des statuts,

PREMIERE DÉCISION

Madame Audrey LOYER, associée unique, décide de transférer le siège social du 112, bis chemin des Vignes 31220 CAZERES au [redacted] et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

« *Le siège social est fixé : 116 Promenade du Campet 31220 CAZERES».*

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Audrey LOYER

[redacted]